

18.05.2015 - 10:51 Uhr

## Le marché suisse du divertissement en pleine mutation / Les formats physiques continuent de prédominer Un quart du chiffre d'affaires total revient à la video on demand et à l'electronic sell-through



BL (ots) -

- Les formats physiques continuent de prédominer
- Un quart du chiffre d'affaires total revient à la video on demand (VoD) et à l'electronic sell-through (EST)
- "La Reine des Neiges" est le produit phare du hit-parade des ventes

En 2014, le chiffre d'affaires réalisé grâce aux DVD et Blu-ray physiques a enregistré un recul à deux chiffres, soit 18.9 pourcent, et ce pour la quatrième année consécutive. Malgré la tendance en constante évolution vers une consommation numérique du film via la video-on-demand (VOD) et le download-to-own (DTO/EST), les formats physiques continuent de prédominer - tout du moins en ce qui concerne le chiffre d'affaires. Comme le prouvent les données actuelles émanant de GFK Entertainment, lesquelles sont collectées sur mandat de l'Association Suisse du Vidéogramme (ASV), un chiffre d'affaires total réunissant les chiffres des ventes et des locations de contenus cinématographiques s'élevant à CHF 227.4 mio. (après CHF 258.6 mio. en 2013) a pu être réalisé, calculé sur les dépenses des consommateurs. Ceci correspond à un recul du chiffre d'affaires d'environ CHF 31.2 mio. ou 12.1 pourcent.

La croissance des demandes numériques en ligne, composée de la "video on demand" (TVOD) et de l'electronic sell-through (EST) - sans offre d'abonnement ou SVOD - réussi une nouvelle performance grâce à un chiffre d'affaires en constante croissance de 19.6 pourcent pour atteindre CHF 55.2 mio. (après CHF 46.1 mio. en 2013) et souligne le changement des besoins de consommation donnant sa préférence aux contenus numériques. Chaque quatrième franc a ainsi été généré par le biais des offres numériques. Au sein du marché de la vente, les chiffres d'affaires réalisés avec les supports audiovisuels physiques sont en baisse : le DVD est passé de CHF 155.7 mio. à CHF 123.1 moi. (- 21 pourcent) et, dans la même période, le Blu-ray de CHF 56.7 mio. à CHF 29.2 mio. (-13.4 pourcent). Les ventes du DVD ont quant à elles reculé de -20.4 pourcent par rapport à 2013, alors que celles du Blu-ray, présentant une qualité supérieure en image et en son, perdent du terrain de façon plus modérée en accusant un recul de 9.6 pourcent ; ce support continue ainsi à constituer un support important dans le marché physique. Malgré cela, ces résultats ne sauraient cacher le fait que la demande des consommateurs pour des DVD et des Blu-ray s'est quelque peu refroidie au cours de ces dernières années. En conséquence, la vente des "galettes numériques" n'a pas atteint la limite des 10 millions en 2014, ce qui n'était pas arrivé depuis plus d'une décennie. Les raisons des reculs au niveau des ventes et des chiffres d'affaires dans le marché physique sont indubitablement complexes. D'une part, on peut mentionner la disparition de points de vente et la réduction des surfaces de vente; d'autre part, il faut se rendre à l'évidence que la location numérique (video-on-demand) ou l'achat numérique (electronic-sell-through), qui se font indépendamment des heures d'ouverture et au moyen d'un simple clic, trouvent un accueil de plus en plus favorables chez les consommateurs suisses. En outre, le commerce numérique continuera sur sa lancée grâce à l'élargissement des offres d'abonnement SVOD (subscription-video-on-demand). Cependant, le développement du commerce numérique continue d'être entravé en trop grande mesure par les offres illicites et un cadre légal de loin insuffisant. Patrick Schaumlechner, vice-président de l'ASV: "Seules les offres légales permettent aux interprètes et à toutes les personnes impliquées dans une oeuvre cinématographique ainsi qu'aux détenteurs de droits d'accéder aux revenus qu'ils leur sont dus et d'assurer ainsi leur propre pérennité ; c'est la raison pour laquelle celles-ci doivent être mises en avant et protégées de la concurrence déloyale. Les voies de recours datant de l'ère pré-internet sont ainsi depuis longtemps inefficaces et doivent impérativement être adaptées à la situation actuelle.

En 2014, c'est le dernier film d'animation de Disney "La Reine des Neiges" qui a réussi à se placer en tête du hit-parade des ventes physiques (DVD et Blu-ray). Viennent ensuite le deuxième volet de la trilogie des Hobbit "Hobbit: la Désolation de Smaug" et un autre deuxième volet, celui de la trilogie de Hunger Games "L'Embrasement ". Avec "L'Embrasement", "Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu" et "Un Prof pas comme les autres", ce sont trois films qui se sont placés dans le hit-parade annuel des dix meilleures ventes et qui n'ont pas été commercialisés par des studios hollywoodiens en Suisse.

Contact médias:

Schweizerischer Video-Verband  
Netzibodenstrasse 23B  
CH-4133 Pratteln  
Tél.: 061 816 94 97  
Patrick Schaumlechner

Pressesprecher

No de téléphone direct : 041 757 57 60  
Email: [patrick.schaumlechner@svv-video.ch](mailto:patrick.schaumlechner@svv-video.ch)

Medieninhalte



*Ausschliesslich zur redaktionellen Nutzung / Copyright: Walt Disney Motion Pictures Switzerland / Texte complémentaire par ots et sur [www.presseportal.ch/fr/pm/100019209](http://www.presseportal.ch/fr/pm/100019209) / L'utilisation de cette image est pour des buts redactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/Schweizerischer Video-Verband SVV/Walt Disney"*

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100019209/100772732> abgerufen werden.